



---

# BULLETIN D'INSCRIPTION COURS D'APPUI

---

## Coordonnées de l'apprenti

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... Localité .....

Téléphone ..... E-mail .....

## Apprentissage

CFC de : .....

Employeur : .....

Maître d'apprentissage : .....

*Joindre une copie du contrat d'apprentissage*

## Cours d'appui

J'ai besoin d'un appui ponctuel (10 cours de maximum 1 heure) dans le domaine suivant :

.....

Je suis en 1 - 2 - 3 - 4 année de mon apprentissage.

## Objectif personnel pour ces cours

.....

.....

.....

Signature de l'apprenti : .....

Signature du représentant légal : .....



## Le chargé de cours pour 10 cours hebdomadaires

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... Localité .....

Téléphone ..... E-mail .....

Iban .....

CFC/diplôme/étudiant en : .....

Besoin d'un local ? oui / non

Prétention en vacation globale : Fr. 30.-, Fr. 35.- et Fr. 40.- (en lien avec le niveau de formation (CFC ou équivalent, Maturité, Haute Ecole, Université ou maîtrise)) .....

Signature du formateur : .....

Une participation financière de l'apprenant est demandée à hauteur de Fr. 10.- par cours, pour chaque cours. Cette participation sera facturée à l'issue des 10 périodes par l'administration communale.

Le solde d'indemnité pour le formateur est alloué sous forme de vacation par un versement unique à l'issue des 10 périodes avec un récapitulatif des cours donnés et un petit rapport succinct transmis à l'Administration au plus tard 15 jours après le dernier cours.

La commission peut renouveler au maximum 2 fois la période d'appui accordée.

Ces cours sont organisés par la Commune de Port-Valais à l'attention des apprentis domiciliés sur son territoire. L'objectif est d'offrir un soutien ponctuel pertinent dans le cadre de la formation scolaire de l'apprenti. Ils ne sont pas dispensés systématiquement par des enseignants. Ces cours sont individuels.

Bon pour accord de la Commission scolaire et apprentissage

Président de la commission

.....



---

# AVENANT COURS D'APPUI

---

## Tarifs horaire cours d'appui

- En possession d'un CFC ou équivalent : Fr. 30.-
- En possession d'une maturité ou équivalent : Fr. 35.-
- En possession d'un titre universitaire ou équivalent : Fr. 40.-

### Commune de Port-Valais

Le Président :

Le Secrétaire :

Pierre Zoppelletto

Loïc Bussien